



Plaquette des formations de l'ADEAR 82 - Hiver 2025-2026

Huile essentielles pour soigner les plantes - 4 et 5 novembre 2025

Intervenant : Éric PETIOT

Lieu : Montauban (82)

Concevoir et savoir dépanner le réseau électrique de sa ferme - 19 Novembre 2025

Intervenant : Alban RÉVEILLÉ

Lieu : Grisolles (82)

Chiffrer son projet de création ou de développement d'activité en agriculture paysanne - 25 Novembre 2025, 2,9 et 16 décembre 2025 et 7 janvier 2026

Intervenante : Salomé CARLE

Lieu : Montauban (82)

Anticiper et préparer la transmission de ma ferme en toute sérénité - Novembre 2025 - février 2026 (Module 1 : 4 jours, Module 2 Restructuration : 2 jours . date à définir)

Intervenants : MSA, Safer, Notaire, Afocg, Aurélia LECLERC

Lieu : à définir

Les bases de la soudure - 1 et 2 décembre 2025

Intervenant : Wilfried LEROY

Lieu : Caussade (82)

Entretien et réparation du petit matériel agricole en non mixité choisie - 8 et 9 décembre 2025

Intervenante : Hélène GAUTIER

Lieu : Monclar de Quercy (82)

Apprendre à décrypter les signes des animaux et à piloter leur ration alimentaire (OBSALIM) - 21 et 22 Janvier 2026

Intervenante : Julie PEYRAT

Lieu : à définir

S'installer et travailler en société - 10 et 11 février 2026 (date à confirmer)

Intervenante : ATAG

Lieu : à définir

Reconstituer naturellement un couvert prairial avec les caractéristiques fourragère souhaitées - Mars 2026

Intervenante : Sarah MIHOUT

Lieu : à définir

La greffe des arbres fruitiers - 3 et 4 mars 2026

Intervenant : Jérémy BARRAULT et Amaury DEFRAANCE, pépiniériste

Lieu : Verfeil (82)

COMMENT FINANCER SA FORMATION ?

L'ADEAR82 travail avec l'ARDEAR Occitanie qui est un organisme de formation reconnu et certifié Qualicert et Qualiopi. Plusieurs modalités de financement sont possibles en fonction de votre situation.

• Financement VIVEA

Pour les stagiaires ayant le statut d'exploitant agricole ou de cotisant solidaire (à jour de vos cotisations MSA), ou porteur de projet disposant d'un PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) ne disposant pas de droits CPF.

• Autres modalités

D'autres modalités de financements peuvent être étudiées : fonds de formation des salariés (FAFSEA, ...), Pôle Emploi,

• Autofinancement

Les financements personnels sont acceptés, à hauteur de 100€/jour de formation, dans la limite des places disponibles.

Inscription
en ligne

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations (programmes, sondage annuel ...)

En ligne <https://www.agriculturepaysanne.org/adear82>

ou contactez directement Mathilde LÉPINE - adear82.ml@jeminstallepaysan.org